

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
LM/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

OBJET : Centre commercial - vente de la dépendance domaniale DH 132p

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Le propriétaire de la librairie cadastrée EH 70 a demandé à acquérir partie de la parcelle DH 132 pour une surface approximative de 45 m² à l'Est de son magasin pour réaliser une extension.

Cette parcelle est située sur une partie de dépendance domaniale appartenant à la Commune et cadastrée DH 132 affectée à l'usage direct du public et aménagée spécialement à cet effet. Le Conseil Municipal, lors de la séance du 5 septembre a décidé des modalités de désaffectation et lors de sa séance du 27 septembre a prononcé le déclassement de l'emprise nécessaire à l'extension.

La valeur vénale du terrain a été évaluée par les services fiscaux à 100 € le mètre carré.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les conditions de vente : 100 € le mètre carré, soit pour environ 45 m², 4 500 € ; les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- APPROUVE la vente au prix de 100 €/m², frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour les différentes formalités à accomplir.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ